

Centre de Loisirs Educatif De Parthenay de Bretagne

Année 2017-2018

Fiche d'Inscription Annuelle Des Mercredis



Retour souhaité le
Vendredi 1 septembre

FAMILLEJe soussigné(e),.....

NOM : **Prénom** :

Adresse complète :

Code Postal : **Ville** :

Domicile : **Travail** : **☎** :

Adresse mail (si vous ne l'avez pas déjà donnée) :

... Souhaite inscrire mon (mes) enfant(s) au CLE de Parthenay de Bretagne ...

	NOM	Prénom	M/F	Date de Naissance	Age	⚡ Remarques Importantes ⚡ (Allergies, P.A.I, sans porc...)
1°						
2°						
3°						
4°						

Vous avez désormais le choix entre trois modes d'inscriptions. Vous pouvez inscrire vos enfants pour

- **Tous les mercredis de l'année**
- **Un mercredi sur deux** (préciser les semaines pairs ou impairs)
- **Un mercredi de temps en temps**

Le fonctionnement suivant s'applique aux trois modes d'inscription :

- Il n'y a plus de fiches d'inscription de mercredi par période.
- Les inscriptions ou annulations se font **UNIQUEMENT** par **MAIL** ou **TEL**.
- En cas d'annulation tardive, la période réservée vous sera facturée.
- Votre dossier doit-être complet pour le premier jour d'inscription de votre enfant.
- A chaque période de vacances, une fiche d'inscription sera disponible avec la plaquette

COCHEZ le mode d'inscription souhaité	OUI	NON
Tous les mercredis de l'année		
Un mercredi sur deux (préciser les semaines pairs ou impairs)		
Un mercredi de temps en temps		

LE MODE D'EMPLOI du CLE

LES HORAIRES D'OUVERTURE :

Le centre de loisirs éducatif est ouvert de 11h45 à 18h45.
La Prise en charge des enfants a lieu à la sortie des classes à 11h45.

Nous vous demandons donc de bien vérifier l'inscription de vos enfants auprès de la directrice du clé. (L'équipe enseignante ou les ATSEM n'en ont pas la responsabilité) Dans le cas contraire, les enfants iront en garderie et les parents seront appelés pour venir les récupérer (le nombre de repas commandés correspondra au nombre d'enfants inscrit auprès de la direction du clé)

ATTENTION : Le dossier d'inscription de votre enfant doit être **complet** pour le **premier mercredi** du CLE. Si votre dossier est incomplet, la direction du CLE sera en droit de s'opposer à l'accueil de vos enfants.

Le dossier d'inscription doit contenir les pièces suivantes :

- La fiche de sanitaire 2017-2018 remplie et signée.
- Une copie du carnet de vaccination (DT POLIO à jour).
- Votre quotient familial CAF ou MSA
- L'attestation de droits aux bons CAF
- La fiche d'inscription annuelle des mercredis.

Pour le bien-être de tous, enfants, parents, animateurs, équipe de restauration, nous vous invitons à respecter les dates de retour d'inscription.

En cas d'annulation ou de modification, merci de prévenir au plus tard **le mercredi précédent** en appelant le 07.61.26.67.43 (en dehors des horaires de permanence, merci de laisser un message) ou en envoyant un **mail** à helene.mahe@francasbzh.fr

Après ce délai, la journée réservée vous sera facturée.

LA FACTURATION

Les factures sont éditées chaque mois, le règlement peut s'effectuer en ESPECES contre une attestation de paiement, par CHEQUE ainsi que par CHEQUE VACANCES. Le paiement des factures peut s'effectuer en plusieurs fois. En cas de difficultés de paiement, nous vous conseillons de prendre contact avec la directrice du CLE pour trouver une solution adaptée, vous pouvez également prendre contact avec le CCAS de votre commune.

NOUS VOUS CONSEILLONS DE FAIRE UNE COPIE DE CE DOCUMENT afin de garder une trace de l'inscription de vos enfants et du mode d'emploi.

Fait à :

Le :

Je déclare avoir pris connaissance du mode d'emploi et des modalités d'inscription du clé,

SIGNATURE: